

10^{ème} TROC ET PUCES au collège Kerlois HENNEBONT
Dimanche 19 SEPTEMBRE 2010

Règlement intérieur

1. Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers, aux associations, aux collectionneurs, aux déballeurs d'un jour.
2. Seront réputés exposants les personnes physiques ou morales ainsi que les associations régies par la loi 1901 dont le bulletin d'inscription sera régulièrement parvenu à l'organisateur accompagné du règlement daté et signé.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.
4. Les tables sont mises à disposition, après réservation des exposants, ceux-ci seront tenus responsables des éventuelles dégradations dont les dommages seront payables immédiatement.
5. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices. Il lui incombe ou non de pourvoir à leur assurance.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les réservations et règlements devront être effectués avant le 13 septembre 2010.
8. Les exposants seront accueillis de 6h30 à 8h45 pour recevoir le public dès 9 h : ils s'engagent à ne pas remballer avant 18 h.
9. En raison des frais engagés, les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
10. L'organisateur informe qu'aucun particulier ne peut participer à plus de 2 ventes par an (Article R321-9 du Code pénal).

Fiche d'inscription

Nom : Prénom

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

PROFESSIONNEL PARTICULIER COLLECTIONNEUR

N° de registre du commerce/des métiers :

Pièce d'identité N° (à présenter le jour de la manifestation)

Délivrée le par

Nature des objets mis en vente

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Fait à **le**

Signature

Tarifs emplacements :	Quantité souhaitée
Intérieur 2m50 (avec table) = 10 €	
Intérieur 1m linéaire (sans table) = 3 €	
Extérieur 20 mètres carré = 15 €	
Location table extérieur = 1 €	

NOTA: Il est impératif de prévoir du ml pour de la vente d'articles sur portants
Inscription ci-jointe à compléter et à retourner avant le 13 septembre à :

Mr DESLANDES Eric 3 bis rue Léon Blum 56650 INZINZAC-LOCHRIST

**Chèque à libeller à l'ordre de « APEL St Gilles » et à joindre impérativement
pour valider votre inscription.**